

LES STAGES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : UN ESPACE SÉGRÉGUE

Si la majorité des diplômés ont suivi au moins un stage au cours de leur cursus, toutes ces expériences ne se valent pas. Les stages de meilleure qualité, plus longs, plutôt en lien avec les études suivies, et qui vont de pair avec une insertion professionnelle favorable, concernent avant tout les plus diplômés.

Julie BENE
Ronan VOURC'H



MESRI, SIES, DGESIP au moment de la rédaction de cette contribution, depuis Injep pour Julie BENE, et DEPP pour Ronan VOURC'H

La montée du chômage des jeunes, et plus particulièrement des diplômés de l'enseignement supérieur, a contribué à faire de l'insertion professionnelle un « *problème social et un objet de politiques publiques* » (Dubar, 2001, p. 24). Ces difficultés à intégrer le marché du travail sont souvent imputées à la distance qui existerait entre formation et emploi. Pour réduire cet écart, l'enseignement supérieur s'est professionnalisé : création de nouveaux diplômés à visée professionnelle, enseignements pour acquérir des compétences transversales, aide à la construction d'un projet professionnel, etc. (Agulhon, 2007 ; Gayraud, Simon-Zarca & Soldano, 2011). Dès lors, l'offre de formation et les parcours scolaires ont été profondément reconfigurés. Dorénavant, au fil de leurs trajectoires dans le supérieur, les étudiants accumulent un nombre variable d'éléments de professionnalisation (Béduwé & Mora, 2016) renforçant l'éclatement des expériences estudiantines (Dubet, 1994).

Au sein de ce mouvement de professionnalisation, le stage s'est institutionnalisé, devenant plus formel et systématique, au point de devenir « *la principale modalité pédagogique de la professionnalisation des études supérieures* » (Domingo, 2002, p. 67). L'injonction aux stages s'est généralisée, en particulier dans les cursus où ils n'étaient pas systématiques, notamment dans les universités. Par exemple, le plan pluriannuel pour la réussite en licence de 2007 a intégré la validation d'au moins un stage sur les trois années. Par ailleurs, la législation est venue encadrer la pratique du stage, notamment pour éviter certaines de ses dérives comme sa substitution à des emplois salariés temporaires (Glammann & Grima, 2010).

Les données de l'enquête Génération 2010 (cf. #1 - Source & champ) permettent d'analyser les modalités de généralisation des stages au sein de l'enseignement supérieur. Elles mettent ainsi en évidence la diversité des expériences vécues par les étudiants : ils n'ont pas tous été stagiaires, ils ont mobilisé des ressources différentes pour décrocher leurs stages, lesquels présentent une grande diversité et n'ont pas les mêmes effets sur l'insertion professionnelle.

1 - SOURCE & CHAMP

L'enquête Génération 2010 interroge, en 2013, les jeunes qui ont terminé leur formation initiale en 2009-2010. Des questions sur les stages en cours d'études ont été posées à 28 000 jeunes sortis du système éducatif en 2009-2010, quel que soit leur niveau de diplôme (hors apprentis en dernière année de formation).

Cette étude concerne les jeunes sortants de l'enseignement supérieur dont le plus haut niveau de diplôme est inférieur ou égal à bac+5, à l'exclusion des diplômés de niveau bac+2/3 en santé-social, formations dont les modalités de stages sont spécifiques. Les analyses portant sur le dernier stage réalisé concernent seulement les diplômés du supérieur qui étaient inscrits dans un cursus inférieur ou égal à bac+5 au moment de ce dernier stage (hors bac+2/3 santé-social).

Une généralisation des stages qui cache un accès inégal selon la formation

Le stage est une pratique répandue parmi les jeunes qui ont terminé leur formation initiale en 2010 : 61 % d'entre eux ont réalisé au moins un stage d'une durée minimum d'un mois au cours de leur parcours scolaire. Cette pratique est encore plus fréquente au sein de l'enseignement supérieur. Si le pourcentage de stagiaires est moindre parmi les non-diplômés (36 %), comparé aux diplômés du secondaire (51 %), il s'élève considérablement parmi les diplômés du supérieur (79 %). Cette généralisation du stage dans le supérieur n'est pas nouvelle, mais semble s'être intensifiée au fil des années : les diplômés du supérieur sortis du système éducatif en 2004 étaient 74 % à avoir effectué au moins un stage (Giret & Issehnane, 2010).

79 % des diplômés du supérieur en 2010 ont suivi au moins un stage au cours de leur cursus.

Le stage représente une étape préparatoire, quasi-obligatoire, à l'entrée dans la vie active pour un grand nombre d'étudiants. D'une part, il constitue souvent l'étape finale du parcours scolaire : 62 % des derniers stages effectués par les jeunes se sont déroulés au cours de leur dernière année de formation. D'autre part, le stage est intégré dans le cursus de formation, car obligatoire pour la validation du diplôme. La quasi-totalité des stages qui ont lieu lors de la dernière année de formation relevaient de cette obligation (95 %). Ainsi, le stage apparaît comme une phase transitoire entre la formation et l'emploi pleinement institutionnalisée au sein de l'enseignement supérieur. À la fois de l'ordre de la formation et de la préparation à l'entrée dans la vie active, il participe à la « *prime insertion professionnelle* » (Charles, 2013, p. 164).

Si le stage s'est généralisé au sein de l'enseignement supérieur, certains étudiants en sont encore exclus et la filière d'études dans laquelle ils sont inscrits joue un rôle majeur. En premier lieu, les plus diplômés sont les plus concernés : 87 % des diplômés de bac+5 ont réalisé au moins un stage, alors que c'est le cas de 79 % des diplômés de bac+2 (y compris BTS et DUT) et de 65 % des diplômés de bac+3/4. Ensuite, au-delà du niveau de diplôme, le type de formation joue également. Les détenteurs de diplôme à visée professionnelle accomplissent plus de stages que ceux qui ont obtenu un diplôme généraliste. Au niveau bac+3, 87 % des jeunes issus d'une licence professionnelle ont été stagiaires contre 50 % seulement des diplômés de licence générale. Des écarts s'observent aussi parmi les diplômés de cursus bac+5, même si les différences sont moindres. Les sortants des grandes écoles, écoles de commerce et d'ingénieurs, accomplissent plus souvent au moins un stage (respectivement 95 % et 96 %) que les sortants de master 2 (84 %).

Ce recours plus intensif aux stages dans certaines filières d'études est-il le reflet de la ségrégation sociale induite par la professionnalisation de l'enseignement supérieur (Verley, 2011 ; Kergoat & Lemistre, 2014) ? Des analyses à caractéristiques équivalentes montrent que le diplôme est la variable explicative la plus importante. Plus précisément, les diplômés de bac+2 et bac+3 ont une probabilité moins élevée que ceux de bac+5 d'effectuer au moins un stage au cours de leurs études, avec un écart qui atteint respectivement 10 et 22 points de pourcentage. D'autres caractéristiques jouent sur cette probabilité, même si leurs effets sont moindres : ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les jeunes femmes ont moins de chance de réaliser au moins un stage que les jeunes hommes.

Différentes ressources mobilisées pour obtenir un stage

L'enquête Génération 2010 montre que la candidature spontanée est la modalité d'accès aux stages la plus fréquente. Environ quatre sortants sur dix du système éducatif déclarent avoir obtenu leur dernier stage de cette manière. 28 % d'entre eux l'ont trouvé par l'intermédiaire de leur établissement de formation, et 26 % grâce à leur réseau social (relations familiales ou autres).

Cependant, à l'exception des candidatures spontanées, les modalités d'accès aux stages sont fortement liées à la filière et au niveau de diplôme (cf. Tableau 1). Ainsi, les stagiaires en cursus bac+5 ont davantage bénéficié de l'appui de leur établissement de formation (32 %) que ceux inscrits dans une formation bac+3/4 (25 %) ou bac+2 (23 %). À l'inverse, ces derniers ont plus souvent obtenu un stage via leurs relations sociales (32 % des étudiants en bac+2 et 31 % de ceux en bac+3/4 contre 21 % des étudiants en bac+5).

Parmi les étudiants de niveau bac+3/4, ceux de licence professionnelle passent davantage par la candidature spontanée et leur établissement de formation que ceux de licence générale, qui sollicitent davantage leur propre réseau social. Les jeunes en master 2 ont plus souvent tiré parti de la candidature spontanée que les autres étudiants de bac+5. Enfin, les jeunes en école

de commerce font plus appel à leur réseau social et ceux issus de formations d'ingénieurs à leur établissement de formation.

L'influence de la filière d'études se confirme à caractéristiques similaires. Les étudiants issus de cursus bac+2 ou bac+3/4 ont plus de chance de trouver leur stage grâce à leurs réseau social que ceux inscrits en bac+5, et moins de chance d'être passés par leur établissement de formation. Par ailleurs, si la filière exerce une forte influence sur les modalités d'accès aux stages, d'autres facteurs de différenciation peuvent être soulignés. Les jeunes femmes ont une probabilité moins élevée de trouver leur stage *via* leur réseau social d'une part, et leur établissement de formation, d'autre part, que les jeunes hommes. Elles procèdent davantage par candidature spontanée (42 % contre 36 % des jeunes hommes). Les étudiants issus d'un milieu social plus défavorisé (père inactif ou retraité, parent non cadre, un des deux parents né à l'étranger) s'appuient moins sur leur réseau social.

Ces résultats sur le rôle de l'établissement de formation dans la recherche de stages font écho à des constats issus d'autres travaux. Ils donneraient à voir « *l'existence d'inégalités au niveau de l'offre de stages d'institutions de l'enseignement supérieur français* » (Escrourou, 2009, p.1). En d'autres termes, les établissements seraient inégalement investis dans la recherche de stages pour leurs étudiants et ne mettraient pas à disposition les mêmes types d'aides (publication d'offres de stage, organisation de forum, création de CVthèques, etc.).

L'enquête Génération 2010 ne permet pas d'explorer en détail l'ensemble des dispositions mises en œuvre par les établissements pour accompagner la recherche de stages ; elle permet néanmoins d'aboutir à quelques constats. Les étudiants de bac+5 qui ont trouvé leur dernier stage via leur établissement de formation déclarent davantage qu'ils ont fait appel au service d'information ou d'orientation de cet établissement (39 %) comparés à ceux de bac+3/4 (30 %) et surtout de bac+2. Ces derniers ont été plus souvent aidés par un enseignant (74 %) que les étudiants d'autres formations (respectivement 66 % et 53 % des étudiant de bac+3/4 et bac+5). Enfin, les jeunes inscrits en bac+5 sont plus nombreux à avoir fait appel à un autre élève ou à un ancien étudiant (22 % contre 12 % des bac+3/4 et 16 % des bac+2), résultat pouvant témoigner

Tableau 1

Mode d'accès au dernier stage selon la formation suivie (en %)

	Établissement de formation	Réseau social	Candidature spontanée	Autre
Bac+2 (y compris BTS-DUT)	23	32	41	5
Bac+3/4	25	31	37	6
<i>Licence professionnelle</i>	28	26	41	5
<i>Licence générale</i>	23	36	35	6
<i>Autre</i>	24	34	34	7
Bac+5	32	21	39	9
<i>Master 2</i>	29	22	41	8
<i>École de commerce</i>	25	26	36	13
<i>École d'ingénieurs</i>	42	17	33	9
<i>Autre</i>	38	15	41	7
Ensemble	22	26	39	7

Champ : sortants de l'enseignement supérieur en 2009-2010 détenteurs d'un diplôme inférieur ou égal à bac+5 (bac+2/3 en santé-social exclus), hors apprentis lors de leur dernière année de formation initiale.

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation 2013.

de la présence d'associations d'anciens d'élèves au sein de ces filières d'études, notamment au sein des écoles de commerce et d'ingénieurs (Escourrou, 2009).

Une typologie des stages qui traduit leur diversité

La généralisation des stages au sein de l'enseignement supérieur doit être nuancée au regard de leur diversité : si une grande majorité d'étudiants effectuent au moins un stage, tous ne se valent pas. Dans le prolongement de travaux ayant déjà souligné les écarts de « qualité » de stages (Giret & Issehnane, 2012), les données de l'enquête Génération 2010 permettent d'en faire émerger quatre types¹ :

18 % des stages sont longs (souvent plus de 6 mois) et bien gratifiés.

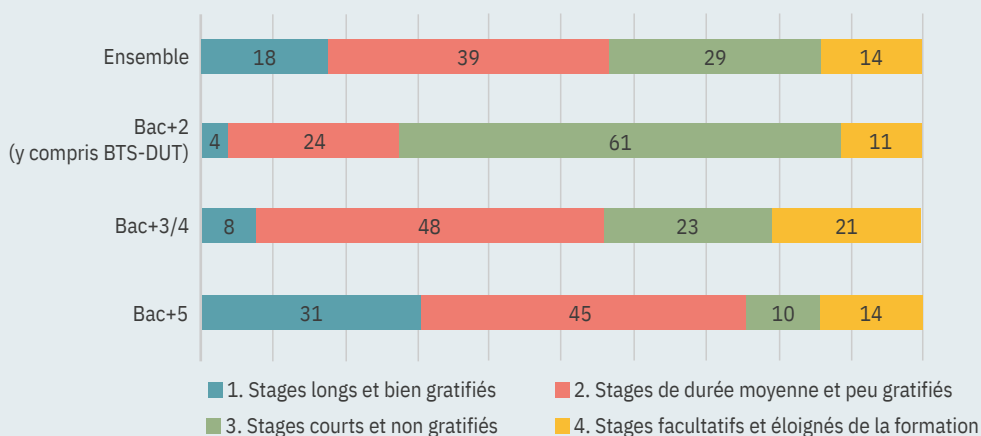
1. Les stages longs et bien gratifiés (18%) : la majorité durent six mois ou plus et s'accompagnent d'une gratification de plus de 700 € mensuel. Ils sont très liés au contenu de la formation et, dans la plupart des cas, permettent aux étudiants d'appliquer pleinement leurs connaissances ou de travailler « comme un autre salarié ».

2. Les stages de durée moyenne et peu gratifiés (39%) : ils durent le plus souvent entre trois et cinq mois. Ils sont en majorité rémunérés mais la gratification est assez faible (inférieure à 450 €). Ils partagent avec les stages du groupe précédent la possibilité d'appliquer ses connaissances ou de faire le lien avec la formation.

3. Les stages courts et non gratifiés (29%) : leur durée est de moins de trois mois et ils ne sont pas indemnisés. Le lien entre le stage et la formation est fort. Néanmoins, comparés à ceux des groupes précédents, les stagiaires y appliquent moins leurs connaissances et estiment davantage que leur stage a été peu utile ou qu'ils ont seulement « donné un coup de main ».

Graphique 1

Types de stage réalisé en fonction de la formation suivie (en %)



Champ : sortants de l'enseignement supérieur en 2009-2010 détenteurs d'un diplôme inférieur ou égal à bac +5 (bac +2/3 santé, social exclus), hors apprentis lors de leur dernière année de formation initiale.

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation 2013.

Génération

¹ Cette typologie a été construite à partir d'une analyse des correspondances multiples (ACM) et d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Elle concerne le dernier stage réalisé par les jeunes.

■ **4. Les stages facultatifs et éloignés de la formation (14 %) :** contrairement aux trois premiers types, quasi-exclusivement obligatoires, la plupart des stages de ce groupe sont facultatifs. Leur durée est variable, et ils ont tendance à être peu gratifiés (aucune gratification ou une gratification inférieure à 450 €). Ce sont les stages où le lien avec la formation est le moins prononcé, et où les étudiants appliquent le moins leurs connaissances.

Les types de stages effectués par les étudiants dépendent de leur filière d'études (cf. Graphique 1). Ceux qui peuvent être considérés comme de meilleure qualité, à savoir les stages longs et bien gratifiés (type 1), sont plus fréquents parmi les étudiants de niveau bac+5. Les jeunes inscrits dans des cursus bac+3/4 effectuent plus souvent des stages de durée moyenne et peu gratifiés (type 2) et des stages facultatifs et éloignés de la formation (type 4). Enfin, la majorité des étudiants de bac+2 (y compris BTS et DUT) réalisent des stages courts et non gratifiés (type 3).

Des stages plus avantageux que d'autres lors de l'entrée dans la vie active

Si 38 % des diplômés du supérieur ont trouvé leur premier emploi grâce au stage suivi à la fin de leur cursus de formation², ce pourcentage dépend du type de stage réalisé et de sa « qualité ».

Ainsi, tous les stages ne sont pas de « bons stages » du point de vue de l'insertion professionnelle. En effet, 59 % des jeunes qui ont réalisé un stage long et bien gratifié ont pu obtenir leur premier emploi grâce à celui-ci, quand ils sont 42 % parmi les jeunes qui ont réalisé un stage de durée moyenne et peu gratifié, et 21 % parmi ceux qui ont effectué un stage court et non gratifié.

Les diplômés qui ont réalisé au moins un stage sont plus souvent en emploi trois ans après la fin de leur formation initiale (82 % contre 73 %), et là encore, ce chiffre fluctue selon le type de stage. Il est plus élevé parmi les stagiaires qui ont eu une expérience longue et bien gratifiée (type 1, 91 %), tandis qu'il diminue pour les stages de durée moyenne et peu gratifiés (type 2, 82 %), les stages facultatifs et éloignés de la formation (type 4, 81 %) et surtout pour les stages courts et non gratifiés (type 3, 77 %).

Un constat similaire peut être dressé concernant l'accès à l'emploi à durée indéterminée et à un emploi de cadre (Bene & Vourc'h, 2019). Par ailleurs, ces analyses descriptives se vérifient à caractéristiques scolaires et sociales comparables³ : les diplômés de bac+5 qui ont accompli un stage long et bien gratifié (type 1) ont plus de chances d'occuper un emploi à durée indéterminée ou un emploi de cadre trois ans après leur sortie du système éducatif que les mêmes diplômés ayant réalisé d'autres types de stages.

Conclusion

La généralisation du stage dans l'enseignement supérieur est un fait établi : près de 8 jeunes sur 10 ayant terminé leur formation initiale en 2010 ont accompli au moins un stage durant leur scolarité. Le stage est une phase de transition entre formation et emploi ancrée dans les cursus d'études. Il est une étape presque incontournable à l'entrée dans la vie active. Cependant, cette généralisation doit être relativisée face à la diversité des expériences vécues par

59 % des jeunes qui ont réalisé un stage long et bien gratifié ont obtenu leur premier emploi grâce à celui-ci.

² En outre, 27 % estiment qu'ils ont trouvé l'emploi qu'ils occupent à la date de l'enquête grâce à ce dernier stage.

³ Afin de limiter les effets de structure et de capter au mieux l'effet propre du type de stage effectué, ces modélisations portent seulement sur les diplômés de bac+5.

les étudiants, liée en particulier à leur filière d'études. En effet, le stage est une pratique plus ancrée dans les cursus longs et les cursus à visée professionnelle. Par ailleurs, l'accès au stage ne passe pas nécessairement par les mêmes canaux. Ainsi, les établissements de formation sont inégalement mobilisés dans la recherche de stages, dessinant un espace ségrégué dans lequel les conditions d'accès au stage sont plus ou moins balisées. Enfin, les stages effectués par les jeunes sont hétérogènes. Long et bien gratifié ou court et non gratifié, le type de stage se répercute sur l'insertion professionnelle.

En définitive, analyser les stages dans l'enseignement supérieur permet de montrer l'hétérogénéité des trajectoires de formation et d'insertion professionnelle des jeunes. Dans cette perspective, cette étude vient prolonger les constats déjà formulés dans des travaux précédents sur le salariat étudiant (Béduwé & Giret, 2018). Ainsi, une meilleure connaissance des diverses expériences des étudiants face au stage, dans toutes ses dimensions (recherche du stage, choix de celui-ci, valorisation dans la recherche d'emploi, etc.) ira de pair avec une compréhension plus fine des parcours juvéniles et estudiantins.

#BIBLIOGRAPHIE

Agulhon, C. (2007). La professionnalisation à l'université, une réponse à la demande sociale ? *Recherche & formation*, 1.

Béduwé, C., & Giret, J.-F. (2018). Le travail salarié des étudiants en France. Dans T. Couppié *et al.* (coord.). *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*. Marseille : Céreq, coll. « Céreq Essentiels », (n°1).

Béduwé, C., & Mora, V. (2017). De la professionnalité des étudiants à leur employabilité, n'y a-t-il qu'un pas ? *Formation Emploi*, 138, 59-77.

Bene, J., & Vourc'h, R. (2019). L'institutionnalisation des stages au sein de l'enseignement supérieur. Dans J. Calmand & P. Lemistre (coord.). *Effet du parcours à diplôme donné sur l'insertion professionnelle*. Marseille : Céreq, coll. « Céreq Échanges », (n°11).

Charles, N. (2013). Justice sociale et enseignement supérieur : une étude comparée en Angleterre, en France et en Suède. *Thèse de doctorat de sociologie*, sous la direction de F. Dubet. Université Bordeaux 2, soutenue le 14 avril 2013.

Domingo, P. (2002). Logiques d'usage des stages sous statut scolaire. *Formation Emploi*, 79, 67-81.

Dubar, C. (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle. *Education et sociétés*, 7(1), 23-36.

Dubet, F. (1994). Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse. *Revue française de sociologie*, 35(4), 511-532.

Escourrou, N. (2009, juin). *Les inégalités inter-institutionnelles d'offres de stages : étude comparative entre écoles de commerce et d'ingénieurs et universités* [communication]. 2ème colloque international du RESUP. Les inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche. Université de Lausanne.

Gayraud, L., Simon-Zarca, G., & Soldano, C. (2011). *Université : les défis de la professionnalisation*. Marseille : Céreq, coll. « Notes Emploi Formation », (n°46).

Giret, J.-F., & Issehnane, S. (2010). *L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle*. Marseille : Céreq, coll. « Net. Doc », (n°71).

Giret, J.-F., & Issehnane, S. (2012). L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. *Formation Emploi*, 117, 29-47.

Glaymann, D., & Grima, F. (2010). Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages. *Management & Avenir*, 36, 206-225.

Kergoat, P., & Lemistre, P. (2014). Professionnalisation de l'enseignement supérieur et sélection des publics : les faux-semblants de la démocratisation. *Economie et Société*, 36.

Verley, É. (2011). La professionnalisation à l'université : trajectoires et pratiques studieuses. Dans O. Galland, É. Verley, & R. Vourc'h, *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*. Paris : Documentation française.



Toutes les publications du Céreq sur
www.cereq.fr